



# Castelnaud Médoc

DÉCEMBRE 2020

JOURNAL MUNICIPAL



**ENVIE D'UNE VILLE PROPRE ?  
J'ADOpte LES BONS GESTES !**



[www.mairie-castelnaud-medoc.fr](http://www.mairie-castelnaud-medoc.fr)

**Guy Hoquet**  
L'IMMOBILIER GARANTI  
guy-hoquet.com

**QUELLE EST LA VALEUR DE VOTRE BIEN ?**

**Vous souhaitez évaluer votre bien pour le vendre ou le transmettre ?**

**Estimation immobilière OFFERTE !**  
**05 57 88 78 25**

Vous aurez toujours un conseiller à votre écoute  
Plutôt que d'essayer de vous convaincre, aller voir nos avis clients certifiés !  
www.opinionsystem.fr/fr-fr/certificate/34

**GUY HOQUET MÉDOC**  
95% de recommandation  
Sur la base de 288 avis clients  
Obtenus depuis l'adhésion du 8 novembre 2010

Opinion System est un organisme indépendant de sondage et d'opinion spécialisé dans les avis clients. Les données recueillies font l'objet d'un contrôle strict afin de délivrer une information objective, fiable et transparente.  
Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur : www.opinionsystem.fr

**Vous souhaitez bénéficier d'un encart publicitaire dans le journal municipal de Castelnau de Médoc ?**  
**Contactez le service communication de la mairie !**  
**05 56 58 21 50**  
[communication@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:communication@mairie-castelnau-medoc.fr)




20 rue du Château  
33 480 Castelnau de Médoc  
Tél. 05 56 58 21 50 | Fax : 05 56 58 18 10  
contact@mairie-castelnau-medoc.fr  
www.mairie-castelnau-medoc.fr  
www.facebook.com/castelnaumedoc

Journal Municipal de Castelnau de Médoc  
Edition novembre 2020 - Directeur de la publication : Eric ARRIGONI |  
Rédaction, photos et conception : service communication de la mairie de  
Castelnau de Médoc | Imprimerie : IBC Imprimerie | 2 400 exemplaires  
ISSN 2544-4624



**Chères Castelnaudaises,  
Chers Castelnaudais,**

En préambule de cet édito, je souhaiterais dire un mot sur les derniers attentats qui ont frappé la France ces dernières semaines. Après l'assassinat de Samuel Paty, enseignant dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine à qui nous avons rendu hommage le 19 octobre dernier, c'est la ville de Nice qui a été frappée, le 29 octobre. Nos pays voisins connaissent la même terreur, récemment Vienne a été la cible de nouvelles attaques terroristes. Mes pensées vont aux victimes de ces attentats et à leurs proches. Je le rappelle, ensemble, nous devons être solidaires. Continuons de transmettre nos valeurs de liberté égalité fraternité.

*Gardons la liberté pour ne pas tomber dans l'obscurantisme.*

L'année touche à sa fin, une année difficile à bien des égards. La crise sanitaire que nous vivons est, j'en ai conscience, douloureuse et pénible à surmonter. Les protocoles sanitaires, les restrictions ou interdictions fragilisent sans cesse notre tissu économique, nos associations, le monde culturel. Ils déstabilisent le lien social et nos relations humaines. Pour autant, nous devons rester positifs et avancer. Chaque jour, mon équipe et mes services travaillent pour essayer de maintenir ce lien social et d'assurer un service public de qualité. Au quotidien, nous devons nous réinventer et adapter nos modes de vie et de consommation. Pratiquer une activité avec vos associations en visio, faire son sport à la maison, venir récupérer ses fruits et légumes auprès de l'AMAP en

extérieur... Nos associations et leurs adhérents s'adaptent et trouvent de nouveaux moyens de fonctionner. Nos commerçants s'adaptent également, notamment à travers le développement d'une offre commerciale en ligne sur le site FaireMesCourses.fr et en proposant des services de retrait de commandes.

Malgré le report des différentes animations à destination des familles et des seniors, notre CCAS reste fortement mobilisé depuis le mois de mars, pour veiller sur les personnes vulnérables et isolées.

La Culture doit également se réinventer C'est un secteur très fragilisé que nous tentons de sauver à Castelnau, grâce à la mise en place du biblio-drive à la bibliothèque par exemple.

*Sachez que même si les moments de rencontres, d'échanges et de partages, qui font le dynamisme de notre commune, ne peuvent avoir lieu, nous restons à votre écoute.*

Nous avons lancé début novembre un "Journal de reconfinement" sur Facebook, espace où chacun peut exprimer ses ressentis, ses idées, ses occupations ou préoccupations du jour.

Mon équipe est à votre écoute et vous accompagne pendant cette période difficile. Les élus adjoints et délégués tiennent des permanences en mairie le samedi matin de 9h à 12h. Vous pourrez les rencontrer sur rendez-vous dès que possible. Le positivisme et la solidarité doivent être nos résolutions pour surmonter cette année difficile et avancer main dans la main (COVID oblige, nous devons quand même respecter les distances de sécurité !).

Bon courage et bonne lecture,

**Votre Maire,  
Eric ARRIGONI**

## [SOMMAIRE]

<b>ÇA S'EST PASSÉ À CASTELNAU</b> .....	<b>2</b>
<b>On en parle</b> .....	<b>4</b>
<b>L'ENVIRONNEMENT au coeur de nos problématiques ?</b> .....	<b>6</b>
<b>Votre Mairie, service de proximité</b> .....	<b>8</b>
<b>Des nouvelles de vos écoles</b> .....	<b>10</b>
<b>ZOOM : Stationnement</b> .....	<b>12</b>
<b>Vie associative</b> .....	<b>13</b>
<b>Page d'expression politique</b> .....	<b>18</b>
<b>ACTUALITÉS   page détachable</b> .....	<b>19</b>

# [Ça s'est passé à CASTELNAU]



La Commune de Castelnau de Médoc essaie de maintenir le plus possible l'organisation de ses événements en cette fin d'année. Ainsi, la Fête des Associations a pu être maintenue en septembre, tout comme la grande journée festive avec matinée jeux à l'Espace Famille, le grand nettoyage de Castelnau et le concert de Ninoska au Moulin des Jalles, dans le respect des protocoles sanitaires stricts. Malheureusement le contexte sanitaire actuel et les décisions gouvernementales et préfectorales empêchent la tenue de nombreux autres événements sur la commune (voir page détachable à la fin de ce journal). Retour en photos sur ce qui a pu être organisé depuis la rentrée.



Une nouvelle rentrée scolaire le 01/09



Grand nettoyage de Castelnau @World CleanUp Day le 19/09



Octobre Rose à la mairie et à la bibliothèque



La Fête des Associations le 05/09 (p.13)



Cinéma en plein air le 05/09 - Projection du film "Epic, la Bataille du Royaume Secret" dans le parc des deux Jalles



Matinée Jeux le 19/09 à l'occasion de la réouverture de l'Espace Famille, avec 35 personnes présentes



Hommage à Samuel Paty le 21 octobre



Concert de Ninoska le 19/09 au Moulin des Jalles, dans le cadre des Scènes d'été en Gironde



Halloween à la bibliothèque

# [ON EN PARLE]

## ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE : OÙ EN EST LE PROJET ?

La commune de Castelnau voit sa population augmenter chaque année. La commune compte aujourd'hui 4 819 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2020 selon recensement INSEE 2017) contre 3 728 en 2010. Les prévisions du Schéma de COhérence Territoriale Médoc 2033 (SCOT) prévoit l'accueil de près de 1 900 nouveaux habitants à l'horizon 2026. Cet accroissement de population, même s'il est maîtrisé et anticipé dans le Plan Local d'Urbanisme, sera naturellement générateur de nouveaux besoins en équipements publics et en habitations. C'est pourquoi la Municipalité travaille actuellement à l'adaptation de ses équipements publics et souhaite conduire un projet urbain innovant, dépassant la seule notion d'habitat, en réalisant un travail mêlant les enjeux de nature en ville, de mobilité douce, de renforcement des activités du centre, de valorisation du patrimoine et d'introduction d'innovation architecturale.



C'est dans le contexte cité ci-dessus que la Commune de Castelnau de Médoc a lancé en 2019 une étude de programmation urbaine avec Aquitanis, opérateur public de l'habitat, pour définir les projets d'aménagement de la commune. Cette étude s'effectue dans une démarche de concertation avec les habitants et les partenaires institutionnels tels que le Département de la Gironde et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde (CAUE). **Les deux premiers projets qui émergent de cette étude et sur lesquels la Commune travaille actuellement sont la création du Hameau des Familles et l'aménagement du parc des deux Jalles et de ses berges.**

### Projet d'aménagement du parc et des berges de jalles

Dans le cadre de l'étude de programmation urbaine la Commune travaille actuellement à l'adaptation de ses équipements publics et notamment à l'aménagement des berges de Castelnau et du Parc des deux Jalles.

#### Création d'un parking...

Un des premiers projets de ces aménagements qui devrait voir le jour est la création d'un parking multimodal d'une centaine de places sur le site des anciens services techniques. Ce parking situé stratégiquement à proximité du Parc des deux Jalles, des écoles, des commerces et des services publics permettra notamment de libérer des places de stationnement en centre ville pour fluidifier la circulation dans Castelnau.

#### ... et d'une aire de jeux

En parallèle, la Municipalité travaille avec les associations de parents d'élèves et usagers concernés, à la réalisation d'une nouvelle aire de jeux tout âge avec des modules adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite. En effet, l'aire de jeux actuelle est impraticable car endommagée lors des inondations des 10 et 11 mai 2020.



L'aire de jeux fortement abîmée après les inondations



Les services techniques entretiennent le parc

### Le Hameau des Familles

L'étude de programmation urbaine concerne en premier lieu le réaménagement du terrain situé avenue du stade pour y accueillir le « Hameau des Familles », un bâtiment d'une capacité de 25-30 logements à vocation seniors, avec des espaces collectifs pour les familles, les associations et les services du Centre Communal d'Action Sociale. Le CCAS y installerait ses bureaux et y organiserait ses actions (Ateliers Parents-Enfants, Espace Famille, ateliers cuisine, ateliers prévention...). Il comporterait également un parking avec stationnement pour les deux roues et des aménagements extérieurs.



### Bientôt une réunion publique !

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet ? Restez informés sur la date d'une prochaine réunion publique sur le site internet de la mairie.



## CASTELNAU RECOMPENSÉE PAR LES RUBANS DU PATRIMOINE

Lancé en 1994 sous le nom de « Villes et Villages gagnants », le concours « Les rubans du Patrimoine » distingue et récompense des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Cette année, la Commune de Castelnau fait partie des lauréats de ce concours pour la restauration des façades de l'église Saint-Jacques !

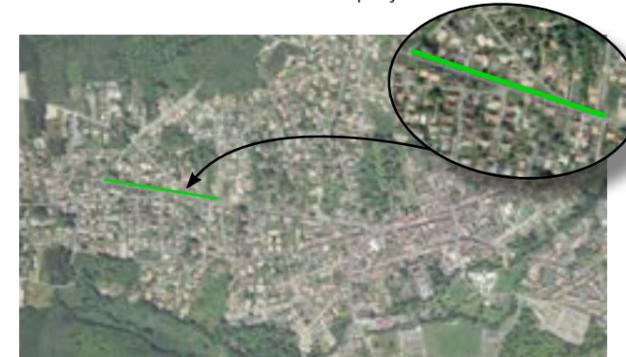
Toutes les infos sur le site : [www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr](http://www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr)

## CRÉATION D'UNE VOIE VERTE AVENUE PASTEUR

La commune réalise la réfection du trottoir sur l'avenue Pasteur entre l'allée des Vignes et le chemin des Champs, côté nord.

Sur cette partie de l'avenue, sera aménagée une voie verte, accessible aux piétons, vélos et personnes à mobilité réduite. Cela s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de développer les cheminements doux et de favoriser les déplacements depuis ces secteurs dépourvus de trottoirs. Coût du projet : 200 000 €

Restez informés sur l'avancée du projet !



## ENTRETIEN DE LA VOIRIE



Comme chaque année à la rentrée, la société EcoPatcher est intervenue dans la commune pour reboucher les trous de voirie. Cette intervention complète les interventions régulières des agents des services techniques municipaux qui entretiennent la voirie et rebouchent les nids de poules et zones abîmées avec du calcaire et de l'enrobé.

**A savoir :** 28 000 € de budget de la commune ont été réservés cette année pour l'entretien et le rebouchage de la voirie. Cela correspond à 80 tonnes de matériaux.

Places de stationnement, régimes de priorité, bandes cyclables... Les agents des services techniques ont également procédé à la refecton de la peinture routière au mois de septembre.

### Avez-vous remarqué ?

L'abaissement des trottoirs place Artistide Briand pour faciliter de déplacement des poussettes, PMR...

## TRAVAUX DE LA FIBRE OÙ EN SOMMES NOUS ?

Le plan Gironde Haut Méga lancé le 25 janvier 2018, prévoit le déploiement d'un réseau public de fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble de la Gironde d'ici 2024 (hors Bordeaux Métropole et Ville de Libourne).

Chacun peut suivre l'évolution du raccordement à une adresse précise. Quatre états seront visibles : l'étude terrain en cours, les travaux de déploiement en cours, le raccordement en cours de finalisation, puis la phase disponible à la commercialisation.

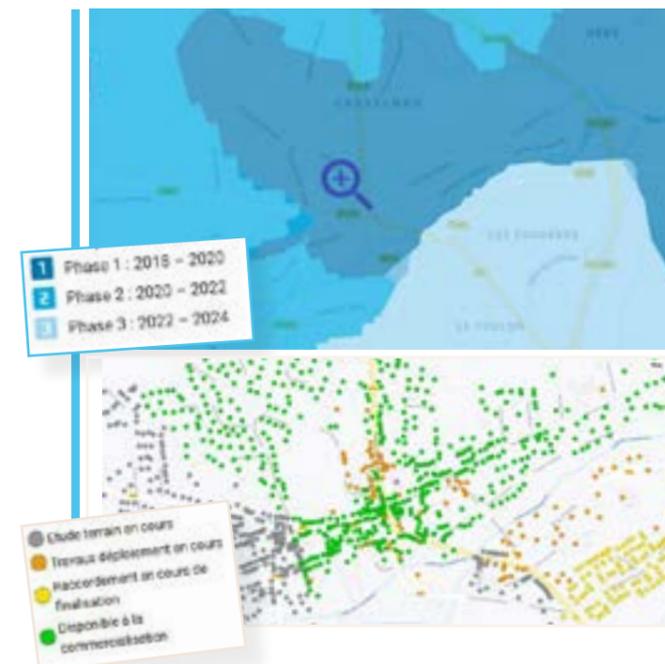
**Pour suivre l'avancement du chantier par phase à Castelnau et voir le déploiement prévisionnel dans le détail, consultez la carte interactive sur le site : [www.girondehautmega.fr](http://www.girondehautmega.fr).**

La phase 1 d'installation de la fibre touche à sa fin.

Elle concerne entre autres à Castelnau le centre-bourg, les quartiers La Magniane, St Genès, Villeneuve.

La phase 2 qui commencera en 2021 va concerner l'avenue du stade, les quartiers de l'Isle ou de Campet.

A suivre !



# L'ENVIRONNEMENT

## Au cœur de nos problématiques

Entre amélioration de la qualité de l'air, diminution de la pollution, retour des animaux dans les villes... le confinement a donné une pause à notre environnement. L'occasion de se pencher vers un avenir plus respectueux de notre environnement ?

### L'AMBROISIE UNE PLANTE NOCIVE POUR L'HOMME

L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme. Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national et en Nouvelle Aquitaine. Il suffit de quelques grains de pollen d'ambrosie dans l'air pour que des symptômes allergiques apparaissent : rhinite associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que trachéite, toux et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

#### Comment la reconnaître ?

L'ambrosie est de la même famille que le tournesol. Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, en août-septembre, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

Chacun peut lutter contre l'ambrosie en la reconnaissant et la signalant.

#### Vous avez repéré un ou plusieurs plants d'ambrosie ?

##### CHEZ VOUS :

> **avant la floraison (fin juillet)**, enfilez des gants et arrachez les plants. Vous pouvez ensuite les composter, les amener en déchetterie ou les laisser se dégrader naturellement au sol.

> **pendant ou après la floraison (juillet-septembre)**, ne faites rien ! Vous risquez d'aggraver la situation en répandant les graines... attendez le printemps prochain, les plants renaîtront et vous pourrez les arracher avant leur floraison.

**HORS DE CHEZ VOUS :** Signalez les plants d'ambrosie !

Rendez-vous sur le site [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) pour signaler l'ambrosie et en savoir plus sur cette plante destructrice.



### #VIE QUOTIDIENNE : 6 BONS GESTES A ADOPTER

1. je jette mes déchets dans une poubelle



2. à la maison, au travail, je trie mes déchets



3. j'utilise un cendrier ou une poubelle pour mes mégots



4. je ramasse les crottes de mon chien lorsque je le sors



5. je jette le verre dans les collecteurs prévus à cet effet

6. je lutte contre les dépôts sauvages et jette mes encombrants en déchetterie



## REPORTAGE

### Nos ados Castelnaudais, sensibles à l'environnement

Ils sont amis, ils aiment se retrouver quand ils ont du temps libre. Un SMS, un coup de fil, un appel sur les réseaux sociaux et hop! Les voilà partis avec une carte de notre ville en main, une appli GPS pour que les parents puissent suivre leurs évolutions, une remorque, des gants, une pince, des sacs et en avant pour la collecte des déchets.

Adam, Jérémy, Kilian et Lilian ont formé depuis quelques mois un groupe "TRAQUEURS DE DÉCHETS". Sensibilisés à la protection de l'environnement, écœurés par les incivilités, ils se mettent en chasse souvent les mercredis après-midi et les week-ends. Notre belle équipe de collégiens arpente régulièrement nos rues et nos parcs afin de rendre notre ville plus propre et bien plus agréable à vivre. Un véritable exemple à suivre !



Lilian, Adam et Jérémy

#### Racontez-nous comment cette aventure de "nettoyage" est née et comment vous est-venue cette idée !

Les garçons : "L'idée est venue fin juillet, lorsque mon père (papa de Adam) qui bricole beaucoup, m'a donné une pince de ramassage. Afin de l'utiliser à bon escient, on est descendu avec les copains dans la jalle pour ramasser ce qu'on y trouvait. Puis de fil en aiguille on a été dans

la ville et on a commencé à ramasser toute sorte de déchets avec la pince. On s'est construit une carriole pour nous aider à transporter les sacs poubelles



pleins. Depuis, on fait régulièrement des nettoyages dans Castelnaud, les mercredis ou les week-ends quand il ne pleut pas.

#### Qu'est ce qui vous a motivé à continuer ?

On trouve que ce n'est pas très agréable pour les habitants et pour les gens qui viennent à Castelnaud occasionnellement

de voir des déchets... on fait un geste pour l'environnement et pour rendre la ville plus accueillante.

#### Que ramassez-vous le plus souvent ?

Les mégots ! C'est impressionnant et parfois on ramasse des mégots juste à côté de poubelles. Même devant le collège, on voit les gens jeter leurs mégots par terre alors qu'il y a des poubelles... souvent, c'est de la fainéantise, c'est moche et c'est désolant !

Après on ramasse beaucoup de poches et morceaux de plastique, des bouteilles, canettes...

#### Un dernier mot, un conseil ?

Respectons la planète, respectons notre ville! Si tout le monde s'y met on pourrait changer les choses pour notre avenir.

Ce serait bien que tout le monde ait le réflexe de ramasser ce qu'il trouve par terre. N'attendons pas la journée mondiale du nettoyage de la Planète pour faire attention !



SI VOUS LES CROISEZ, N'OUBLIEZ PAS DE LES FÉLICITER ET DE LES ENCOURAGER !



1 500 mégots ramassés dans Castelnaud en 1h30 lors du World CleanUp day le 19 septembre

### UN FLÉAU : LES MÉGOTS

Véritable fléau dans notre commune et partout ailleurs, les mégots envahissent nos trottoirs, nos caniveaux et nos rues. Ils constituent une vraie catastrophe environnementale : des années de pollution visuelle mais aussi des concentrés de produits toxiques dont un seul peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau de nos nappes phréatiques.

#### Les bons gestes à adopter :

☑ Lorsque j'ai fini ma cigarette, je l'éteins et je vais la jeter dans un cendrier ou dans la poubelle la plus proche.

☑ En voiture, je ne jette pas mon mégot par la fenêtre. Cela évitera également des incendies.



# VOTRE MAIRIE un service de proximité

Mairie, Communauté de Communes, Département, Région, Etat... Il est parfois difficile de savoir quel organisme gère quoi. Point sur le rôle de votre mairie.



## UNE MAIRIE, C'EST QUOI ?

La mairie est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de **satisfaire les besoins quotidiens de la population**. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police...

## QUEL EST LE LIEN DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

L'ensemble des services municipaux peut être comparé à une entreprise dont la mission principale est de **faire vivre la commune, d'offrir aux Castelnaudais de multiples services**. Ceux-ci sont dirigés par la Directrice Générale des Services sous l'autorité du Maire. Les services municipaux sont des services de proximité offerts au quotidien, pour répondre aux besoins des citoyens et préparer l'avenir.



## QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL ?

Le Conseil Municipal est une assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, **les affaires de la Commune**. Le Conseil Municipal vote et approuve le budget. Il crée et propose les services municipaux. Les Conseillers municipaux sont élus tous les 6 ans au suffrage universel.



## A QUOI SERVENT LES COMMISSIONS ?

Les commissions municipales sont des commissions d'étude, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence. **Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions** ; le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.

### Les Commissions à Castelnau :

- > Finances et Budget
- > Biodiversité, Environnement et Urbanisme
- > Famille, Emploi, Solidarité et Handicap
- > Sport et Jeunesse
- > Vie scolaire
- > Culture, Manifestations et Patrimoine
- > Vie associative et Jumelage
- > Voirie et Bâtiments

Lieu de proximité, la mairie dispose de compétences importantes.

## URBANISME

Accueil et renseignement du public, pré-instruction, traitement et suivi des dossiers, contrôle de conformité...

Service Urbanisme

20 rue du château - 05 56 58 21 50

Ouvert sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis  
8h45 - 12h ; 13h45 - 17h

[urbanisme@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:urbanisme@mairie-castelnau-medoc.fr)



## ENSEIGNEMENT

La commune a en charge les écoles maternelle et élémentaire : leur création, implantation, gestion, financement... à l'exception du contenu pédagogique qui est géré par l'Education Nationale.

Ecole maternelle la Charmille

10 avenue du Stade - 05 56 58 11 11

Ecole élémentaire de la Jalle

5 avenue du Stade - 05 56 58 35 97



## CULTURE

La commune entretient et gère la bibliothèque, les lieux culturels et salles de spectacle et organise des manifestations culturelles. Elle soutient les associations culturelles du territoire.

Bibliothèque de Castelnau

34 rue Victor Hugo - 05 56 58 35 97

[bibliotheque@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:bibliotheque@mairie-castelnau-medoc.fr)

Ouverte le mardi : 10h- 12h, le mercredi : 9h- 12h ; 14h - 17h,  
le vendredi : 16h30 - 19h et le samedi : 10h - 12h



## SPORT & LOISIRS

La commune crée et gère des équipements sportifs, subventionne des associations sportives et est en charge des aménagements de loisirs.



## ETAT CIVIL & ELECTIONS

Enregistrement des naissances, mariages, décès, PACS... Organisation et logistique des élections.

La mairie est également station de recueil pour les cartes d'identité et passeports.

Service Accueil et Citoyenneté

20 rue du château - 05 56 58 21 50

[contact@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:contact@mairie-castelnau-medoc.fr)

Ouvert du lundi au vendredi 8h45 - 12h ; 13h45 - 17h  
et le samedi : 9h - 12h



## ENTRETIEN & RÉPARATION

de la voirie et bâtiments communaux.

Service Technique

72 chemin de Bernones - 05 56 58 18 42

[servicetechnique@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:servicetechnique@mairie-castelnau-medoc.fr)



## PROTECTION

de l'ordre public local par le biais du pouvoir de police du maire.

Police Municipale

20 rue du Château - 05 56 69 69 78

[policemunicipale@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:policemunicipale@mairie-castelnau-medoc.fr)

## SANITAIRE & SOCIAL

La commune met en œuvre l'action sociale obligatoire et facultative grâce au centre communal d'action sociale. Le

CCAS est un établissement public administratif qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il s'organise autour de cinq grandes missions au service du public : accueillir, instruire, accompagner, orienter et délivrer des prestations.

CCAS de Castelnau

20 rue du Château - 05 57 88 94 38

[ccas@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:ccas@mairie-castelnau-medoc.fr)

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi : 8h45 - 12h ; 13h45 - 17h.



# DES NOUVELLES de vos écoles

Après une année 2019/2020 mouvementée, nos élèves ont pu reprendre le chemin de l'école à peu près normalement en septembre dernier. L'année prochaine, la rentrée se fera également dans le nouveau pôle éducatif.

## MERCI ! 🙌

La situation sanitaire actuelle rend l'accueil des enfants compliqué cette année. **La Municipalité remercie le travail et l'investissement de tout le corps éducatif** : directeurs, enseignants, personnel municipal : ATSEM, personnel de restauration et d'entretien... C'est grâce à eux que chaque rentrée se déroule au mieux !



## RENTÉE DES CLASSES 2020

Cette année l'école maternelle accueille **197** élèves répartis en **8** classes. L'école élémentaire accueille **387** élèves dans **15** classes. Le collège Canterane compte **683** élèves répartis en **25** classes.

## UN MOT DU COLLECTIF DES PARENTS D'ÉLÈVES CASTELNAUDAIS

« Les membres du Collectif des Parents d'élèves vous remercient pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections de parents. Nos prochaines actions :

- Nous renouvelons notre action en élémentaire avec **Initiative (sac en 2019 et pochette en 2020)** et nous serons aussi présents en maternelle (pour les MS et GS avant Noël et pour les PS plus tard, histoire de leur laisser le temps de faire de plus jolis dessins).
- Pour Noël, nous vous proposerons en élémentaire, comme l'année passée, une **réduction de -20% sur les délicieux chocolats de Mademoiselle de Margaux**. Parlez-en autour de vous car tous les bénéficiaires de ces actions seront intégralement versés aux écoles.



De plus, si vous souhaitez être informés et recevoir les comptes rendus des réunions auxquelles nous assistons et que nous rédigeons pour vous, veuillez nous envoyer le nom de votre (vos) enfant(s), sa classe et le nom de son enseignant(e) sur [collectifparentscontact@gmail.com](mailto:collectifparentscontact@gmail.com) Collectivement vôtre » Collectif des Parents d'élèves de Castelnaud-de-Médoc

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES RECONDUIT POUR UN AN

L'année scolaire 2019/2020 ayant été écourtée en raison du confinement, la Municipalité a décidé de reconduire le mandat du Conseil Municipal des Jeunes 2019/2020 pour un an, jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2021. **Ainsi, des élèves de l'école élémentaire et du collège Canterane constituent le Conseil Municipal des Jeunes.** Cette année supplémentaire leur permettra de réaliser leurs projets.



## UNE PROCHAINE RENTÉE DANS LA NOUVELLE ÉCOLE

Les travaux avancent bien ! Commencé il y a un an et légèrement interrompu pendant le confinement, le chantier du nouveau pôle éducatif poursuit son cours au lieu-dit La Planchette au nord de la commune. Les travaux de gros-œuvre sont terminés. Prochaine étape : finitions, livraison de matériel. Le bâtiment devrait être livré en mars 2021. Au printemps, viendra l'aménagement de la voie menant au parking du nouveau pôle éducatif. Ces aménagements sont en cours de réflexion et d'étude entre la Municipalité et les parents d'élèves.

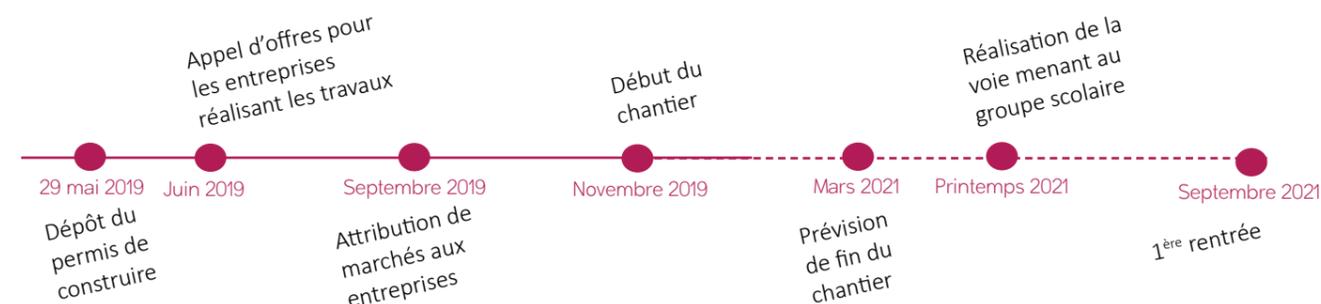
**Les élèves pourront rejoindre l'école à la rentrée de septembre 2021 !**

Le pôle éducatif accueillera 118 enfants, sur 5 classes (2 de maternelle et 3 d'élémentaire) ainsi qu'un centre de loisirs et un espace de restauration scolaire.



Visite de chantier du Pôle éducatif au mois d'octobre

### Planning prévisionnel



## LA NOUVELLE CARTE SCOLAIRE BIENTÔT PRÉSENTÉE AUX PARENTS D'ÉLÈVES CONCERNÉS

**Quels enfants iront dans la nouvelle école ?** La Municipalité en concertation avec les directeurs d'écoles, les représentants des parents d'élèves et l'Inspectrice Académique ont travaillé sur une carte scolaire qui va définir la répartition des élèves entre les différentes écoles de la commune. Cette nouvelle répartition géographique prend en compte le nombre d'enfants par foyer, le nombre de logements par quartier ainsi que les logements en construction ou à venir. Elle sera présentée aux parents des élèves inscrits au nouveau pôle éducatif lors d'une réunion d'information.



A savoir : dans une démarche environnementale, la Municipalité a choisi d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits du bâtiment. Il s'agira de la première production d'énergie verte portée par la Commune.



# ZOOM : STATIONNEMENT

## ENSEMBLE, RESPECTONS L'ESPACE PUBLIC : STATIONNONS RESPONSABLES

Trottoirs, places réservées aux personnes à mobilité réduite, passages protégés... tant de lieux où le stationnement interdit n'est pas toujours respecté ! En centre-bourg, le stationnement sauvage devient vite du stationnement gênant pour les autres. Se garer, s'arrêter ou stationner, même quelques minutes peut gêner la visibilité des autres conducteurs ou des piétons et entraîner des conséquences désastreuses. Rappel de quelques règles à adopter pour respecter le code de la route et bien vivre ensemble.



### ZONES BLEUES

Vous pouvez stationner sur une zone bleue gratuitement pour une durée limitée à **1h30**. Si vous dépassez cette durée de stationnement, vous risquez une amende de 17€ à régler sous 30 jours (35€ en cas d'impayé). Pour indiquer votre heure d'arrivée, munissez-vous d'un disque bleu ! Ils sont en vente chez vos buralistes.

Les zones bleues à Castelnaud : places de l'église, Carnot, André Rochette, rue du Général de Gaulle, sur une partie de la place Romain Videau et une partie de la place Aristide Briand.

### ARRÊT MINUTE

Les places indiquées "arrêt-minute" permettent d'y stationner gratuitement pendant 30 minutes. Si les 30 minutes sont dépassées, le véhicule doit être déplacé. Les arrêts-minute à Castelnaud : rues du Château, Maréchal Joffre, Victor Hugo, sur une partie de la place Romain Videau et une partie de la place Aristide Briand.



### STATIONNEMENT INTERDIT

Le stationnement est interdit sur les places délimitées par des lignes jaunes (continues ou discontinues) et sur les places indiquant des marquages au sol tels que "livraison", "bus", "taxi", "camping car", "moto", "transporteurs de fonds"...  
⚠ En raison du marché municipal, il est interdit de stationner sur la place de l'église le samedi soir dès 20h !

### "SI TU VEUX MA PLACE, PRENDS MON HANDICAP"

Le stationnement sur les places PMR est possible uniquement pour les détenteurs de la carte de stationnement handicapé ou de la nouvelle carte mobilité inclusion.



**UNE AMENDE SALÉE !**  
Votre véhicule est sur une place de stationnement interdit ? Vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 135 €.



**P UNE COURSE À FAIRE ?**  
Des parkings gratuits sont à votre disposition au maximum à 5 minutes à pied du centre. Afin de fluidifier la circulation dans le centre-bourg, pensez-y ! Consultez la liste des parkings et leur nombre de places sur votre appli mobile Castelnaud de Médoc.



**PAS D'EXCUSE ! LES MARQUAGES AU SOL ONT ÉTÉ REFAITS COURANT DU MOIS DE SEPTEMBRE !**



# [VIE ASSOCIATIVE]

## LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

La Fête des Associations 2020 s'est déroulée le 5 septembre à la Plaine des sports.

Cet événement a marqué la reprise des animations organisées par la Municipalité depuis le mois de mars. Pour ne pas déroger aux règles en vigueur, les moyens ont été mis pour faire respecter les gestes barrières et mesures de sécurité : mise en place d'un sens de circulation avec signalétique et marquage au sol, mise à disposition de solution hydroalcoolique à l'entrée et au niveau de la restauration, désinfection régulière des sanitaires, port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans, tenue de registres des entrées dans les espaces clos... **Et malgré ces réglementations strictes, les visiteurs sont venus nombreux !** Plus de 1000 personnes se sont rendues à la Plaine des sports pour rencontrer les 32 associations présentes.

En famille, en couple, entre amis ou seuls, les visiteurs ont pu explorer les stands éparpillés sur tout l'espace de la Plaine des Sports, échanger avec les associations et s'inscrire à leurs activités de prédilection (dans la limite des places disponibles !)  
**Sport, culture, enfance, jeux, loisirs... le large panel d'activités des associations castelnaudaises était représenté.**



Retrouvez toutes les photos sur le site internet de la mairie [www.mairie-castelnaud-medoc.fr](http://www.mairie-castelnaud-medoc.fr) ou sur la page facebook Commune de Castelnaud de Médoc !

## DES NOUVELLES DE VOS ASSOS

Dans chaque exemplaire du journal municipal, la parole est donnée aux associations. Voici l'actualité des assos qui ont souhaité s'exprimer dans ce numéro. A savoir, ces éléments ont été transmis avant les annonces du 28/10/2020.



### CDM RADIO : LA RADIO DE CASTELNAU !

Une nouvelle association vient de voir le jour à Castelnau, CDMRADIO, la radio de Castelnau de Médoc ! Cette nouvelle webradio vous proposera une large gamme de musique et de chroniques pour vous divertir et vous informer au quotidien. Vous y trouverez les infos, la météo, l'horoscope, l'éphéméride mais aussi des chroniques réalisées par des acteurs de Castelnau et ses villes voisines. Retrouvez dans ces chroniques des conseils notamment sur le développement personnel, « comment utiliser au mieux les huiles essentielles », sur la couture ou la lecture (avec une sélection de livres pour enfants)... et écoutez aussi les histoires du Médoc.

CDMRADIO, c'est également un tremplin pour promouvoir des artistes et des groupes locaux ! Un temps d'antenne leur sera dédié bientôt.

Disponible sur internet [cdmradio.fr](http://cdmradio.fr), vous pouvez aussi télécharger l'application CDM RADIO gratuitement sur tous les mobiles et nous joindre en nous écrivant à l'adresse [contactcdmradio@gmail.fr](mailto:contactcdmradio@gmail.fr).

CDMRADIO c'est votre radio !

[www.cdmradio.fr](http://www.cdmradio.fr)

### LE COMITE DE JUMELAGE : UNE ASSOCIATION QUI VIT DEPUIS 47 ANS

Le Comité de Jumelage de Castelnau, comme toutes les autres associations, est frappé de plein fouet par les restrictions imposées par la propagation du coronavirus. Les activités que nous avions planifiées ont toutes été suspendues.

C'est le bon moment pour rappeler les principes de notre association qui célébrera en grandes pompes son demi-siècle d'existence en 2023. **En particulier, un voyage original vers Bad Sachsa sera proposé à toutes celles et tous ceux qui veulent (re)découvrir cette région autant méconnue que superbe et envoûtante !**

En attendant, rappelons que grâce à un échange scolaire mis en place en 2003 et qui se tient tous les ans, ce sont **près de 500 élèves des classes de 5ème, 4ème et 3ème du Collège Canterane qui ont eu le privilège de visiter leurs amis du Harz** (la région équivalente au Médoc mais Outre-Rhin). Sans oublier le voyage inverse bien entendu pour leurs correspondants.

Après plusieurs sorties culturo-gastro-touristiques en France (l'Auvergne, les Châteaux de la Loire, le Puy du Fou, les Châteaux Cathares, le Pays basque, les îles charentaises...), nous avons initié en 2019 le programme « **Découverte des capitales européennes** », en commençant, bien entendu, par notre capitale jumelle Berlin qui a littéralement enchanté pour ne pas dire envoûté les 30 touristes « volontaires ». Ce programme qui devait nous conduire à Lisbonne au printemps 2020 a été brutalement interrompu par l'épidémie. Mais ce n'est que partie remise ! A l'automne une soirée dansante est régulièrement proposée à tous les bons vivants, mais le millésime 2020 n'aura, lui non plus, pas lieu...

Et nous célébrons tous les 5 ans l'anniversaire de la création du Comité de Jumelage, ici en juillet à Castelnau par des grandes festivités (méchoui) et excursions-découverte de notre région pour nos amis allemands. Et aussi à Bad Sachsa en Août en visitant au passage tantôt le Luxembourg, tantôt la Hollande ou la Suisse et la Bavière le tout pour un prix très modique !

Toutes ces activités ne pouvant être réalisées sans quelques finances, des lotos et vide-greniers sont organisés afin de collecter les fonds indispensables.

**Vous êtes intéressés, j'en suis sûr... Vous pouvez contacter :**

**Guy Amiot : 06 89 71 38 91 | Marc Arlaud : 06 06 88 59 51 61 | Nicole Chiesa : 06 63 96 44 92 | Marie-Claude Ferjoux : 06 75 25 32 03**

Guy Amiot, Président



#### [LE MOT DES ÉLUS]

Marie-Claude FERJOUX - Adjointe à la vie associative  
Gilles LANOUE - Adjoint à la Culture

« Nous avons conscience de la difficulté des dernières mesures annoncées par le Gouvernement pour nos associations. En effet, la plupart d'entre-elles doivent cesser, une fois de plus, toute activité. Nous pensons aussi aux adhérents de ces associations qui ne peuvent plus pratiquer leurs loisirs, leur sport... Sachez que nous restons disponibles pour échanger et pour vous accompagner, vous pouvez prendre contact avec nous par le biais de la mairie. Bon courage à tous. »



### LA RENTRÉE DE SCAPA

Comme de nombreuses associations, nos cours se sont brutalement arrêtés en Mars 2020 et seuls quelques-uns ont pu continuer en virtuel. Nos spectacles de juin 2020 ont été annulés mais nous avons publié sur notre site internet des Cartes postales musicales et l'Exposition virtuelle des ateliers d'art ainsi que le karaoké pour la Fête de la Musique.

Pour la saison 2020/2021, nos cours collectifs sont limités à 9 élèves et nos activités sont toutes encadrées par des protocoles sanitaires stricts.

N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter et à consulter notre site internet et notre page Facebook.

Vous souhaitant à tous une excellente saison culturelle, Artistiquement vôtre, Mireille Poupard Fourrier, Présidente SCAPA.

SCAPA 34 rue Victor Hugo 33480 CASTELNAU DE MEDOC

Tél : 05 56 58 19 37

Mail : [sca.pa@aliceadsl.fr](mailto:sca.pa@aliceadsl.fr)

Site : [www.scapa-castelnau.fr](http://www.scapa-castelnau.fr)

Bureau ouvert mardi de 14h à 18h et mercredi de 14h à 19h, fermé pendant les vacances scolaires.

### LE DOJO CASTELNAUDAIS, TOUJOURS AU TOP !

2020 n'a pas entaché la réputation du Dojo Castelnaudais !

Tant par le nombre de licenciés record de 221 que par la qualité des résultats obtenus lors des compétitions ayant pu être menées à bout, notre club a pu faire valoir son état d'esprit exemplaire qui fait notre force.

Le cours de Baby judo mis en place en début d'année remporte aujourd'hui un joli succès.

Lors du confinement, le Dojo a pu démontrer sa faculté d'adaptation, diffusant des cours en ligne, permettant de maintenir le lien avec les adhérents. Avec 5 nouvelles ceintures noires obtenues et des formations de qualité validées (1 brevet d'état, 1 assistant club, 2 arbitres et 1 commissaire), le Dojo a pu une nouvelle fois démontrer son investissement.

Aujourd'hui, un protocole sanitaire contraignant a été mis en place, validé par la Mairie et félicité par la Fédération Française de Judo, afin de continuer à accueillir nos licenciés dans les meilleures conditions et enseigner le judo et ses valeurs qui nous tiennent tant à cœur.



## DES NOUVELLES DU CASTELNAU MÉDOC BASKET CLUB

Comme toutes les associations sportives le CMBC a repris sa saison en septembre dernier, il faut que lui aussi vive « façon covid » référence à l'arrêt récent de tous les matchs et entraînements pendant plus de 15 jours. Aujourd'hui notre club doit savoir : prévoir, anticiper et surtout gérer les jours d'après, tout en croisant les doigts pour une reprise normale. Certes, c'est frustrant pour tous nos licenciés et supporteurs mais la situation sanitaire et économique actuelle ne doit pas être prise à la légère. Il en va de la santé de tous. Le bilan de notre saison dernière qui a fini précipitamment au 15 mars devait être une des meilleures de l'histoire du club, avec ses 250 adhérents (dont 180 jeunes) notre équipe Nationale terminant à la première place avait la possibilité de retrouver la Nationale 2, comme toutes nos autres catégories qui ont su se hisser parmi les meilleures, notons également l'augmentation de nos spectateurs, la fidélisation de nos principaux partenaires, bref tout ce qui fait l'essence même d'un Club associatif. Maintenant, il faut nous adapter pour sortir grandis de cette situation exceptionnelle. Nous mettons tout en œuvre pour que le Castelnau Médoc Basket Club continue à rayonner dans le paysage Médocain, Girondin, National et que nos licenciés puissent reprendre leur activité favorite tout en respectant les règles sanitaires qui seront en vigueur.

Le Président, Michel Tresmontan

**Tu veux faire du basket, pas de problème, renseigne-toi !**

**Tels : 0680175246 / 0682419867**

**Mail : cbc.medoc@wandoo.fr**

**Les noms des entraîneurs et horaires entraînements sont visibles sur le site du club**

**www.castelnaumedocbasket.fr**



« Le talent permet de gagner des matchs, mais le travail d'équipe et l'intelligence permettent de gagner des championnats... Allez viens nous rejoindre »



[LE MOT DE L'ÉLU]

Bernard VALLAEYS  
Adjoint au sport  
et à la jeunesse

# ZOOM

## Une politique sportive ambitieuse : De la découverte à l'activité de loisir et de l'initiation à l'excellence

L'objectif de la Municipalité en termes d'équipements et d'installations sportives est de **regrouper un maximum d'activités sportives sur la plaine des sports de Canterane.**

Pour les enfants de 6 à 10 ans, nous favoriserons **la découverte de multiples activités sportives** afin qu'ils puissent choisir le sport qu'ils souhaitent pratiquer et les orienter vers les communes proposant ce sport.

Pour pouvoir pratiquer le sport au niveau qu'il désire, l'enfant doit pouvoir avoir accès à une école avec plusieurs niveaux de pratique proposés. Cela ne peut se faire qu'en effectuant des regroupements avec les communes voisines ou proches. Ces « ententes » permettront à l'enfant et même à l'adulte de pouvoir pratiquer soit à un niveau loisir soit à un niveau compétition.

En ayant des écoles labellisées par les fédérations, les clubs proposent des éducateurs diplômés permettant à tous de progresser, aux meilleurs de tendre vers l'excellence et le haut niveau qu'il soit régional, national ou international et aux « pratiquants loisirs » d'avoir un minimum de gestes fondamentaux leur permettant une pratique intéressante.

En plus de la pratique sportive, **le sport est un outil d'intégration.** Il se doit d'être une école du respect de l'adversaire, des règles, des arbitres, des éducateurs mais aussi de l'environnement. Proposer en interne des formations à l'animation, à l'arbitrage mais aussi aux fonctions de dirigeant doit être un axe de travail pour toutes nos associations et être incluses dans leurs projets.

L'implantation du nouveau terrain de football est en cours de concrétisation à la plaine des sports et les équipements sportifs actuels sont régulièrement entretenus.

### L'aide financière

**La commune permet, par l'attribution de subventions, d'aider les associations sportives à boucler leurs budgets ou à mener à bien différents projets.** Ces attributions sont soumises à un certain nombre de conditions, d'obligations déclaratives et de présentation de projets ou d'objectifs à atteindre, qu'ils soient purement sportifs ou orientés vers la formation, la citoyenneté, le respect, l'intégration des personnes handicapées et la participation à la vie et au rayonnement de la commune.



**VIVEZ L'ESCRIME !**

Rejoignez nous dans l'un de nos 800 clubs dans toute la France.  
www.escrime.fr



## L'ESCRIME, UNE DISCIPLINE À DÉCOUVRIR AVEC L'ASSOCIATION DE BLANQUEFORT ET CASTELNAU

Le cercle d'escrime Blanquefort Castelnau, fondé en septembre 1999, s'est étendu en 2017 à Castelnau, à l'initiative de Valentine, la co-présidente. Dès 6 ans, les enfants sont familiarisés avec les différentes armes (fleuret, épée, sabre) et initiés à la pratique de l'escrime afin de devenir de véritables petits D'Artagnan ! Le maître d'armes guide escrimeuses et escrimeurs en devenir afin de travailler les principales qualités requises dans ce sport : agilité, souplesse, concentration, coordination et endurance, sous fond de respect et de courage. En effet, outre les habiletés motrices développées et les vertus positives sur la condition physique des élèves, l'escrime est un sport guidé par des valeurs essentielles. Ainsi, chaque tireur est amené à allier respect de soi, de l'adversaire et des règles, mais aussi créativité, habiletés tactiques et anticipation. Mais les petits ne sont pas les seuls à pouvoir rejoindre les rangs des tireurs Castelnaudais. Le club accueille chaque débutant à bras ouverts, quel que soit l'âge, dans une ambiance chaleureuse remplie d'ondes positives. Les adultes débutants découvrent alors un sport idéal pour évacuer le stress de la vie quotidienne, grâce à un bon entraînement cardio-vasculaire et une nécessaire maîtrise de soi et de ses émotions. Animé par une équipe de passionnés, enjoués et dévoués, chaque entraînement se révèle être un réel moment de convivialité et de partage autour du sport.

Le monde change, notre façon de vivre doit évoluer, nous devons adapter chacun de nos gestes aux dernières recommandations même si elles n'apparaissent pas toujours fondées ou cohérentes. En tant qu'élus, nous devons quotidiennement revoir nos objectifs et les moyens d'y arriver. Nous devons aussi prendre des décisions parfois contraignantes et surtout poursuivre les missions pour lesquelles vous nous avez portés aux commandes de la commune. Les commissions succèdent aux groupes de travail et aux réunions avec les agents de la commune et les prestataires extérieurs. Les premiers projets importants avancent à grand pas en concertation avec les associations et les personnes concernées. Les grandes décisions ne sont pas l'apanage des élus mais elles sont prises après consultations des professionnels et des usagers concernés. La concertation mais aussi la codécision sont les moteurs de notre façon d'améliorer le quotidien de tous.

Vous pourrez constater au fil des mois que nous poursuivons une réelle politique environnementale : mise à l'honneur des collégiens « nettoyeurs », développement des cheminements doux (piéton-vélo), amélioration des bâtiments communaux économes, promotion des énergies alternatives et écologiques, aide à l'achat de vélo électrique. Nous devons faire face à des impératifs sanitaires qui nous obligent à annuler bon nombre de manifestations ou de réunions et animations. Les équipes d'élus et d'agents municipaux travaillent pour trouver des solutions alternatives permettant de vous distraire ou vous informer de façon différente et aux artistes de pouvoir exprimer leur talent.

Nous vous proposons, dans ce bulletin, de découvrir la politique sportive que nous allons mener au cours des prochaines années : sport vecteur de bonne santé, de convivialité, de respect des règles, des personnes et de l'environnement. Dans les prochaines publications, vous pourrez vous familiariser avec les objectifs des différentes commissions de votre municipalité.

L'équipe de la majorité municipale.

Mesdames, Messieurs,  
Nous souhaitons travailler de façon constructive au sein du conseil municipal mais nous ne pouvons que constater le manque d'ouverture en ce sens de la majorité.

En juin, alors que nous proposons notre aide aux associations sportives pour monter des dossiers de demandes de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, la majorité municipale, outrée, nous sommait de rester à notre place. Nous avons depuis demandé combien de dossiers ont-ils été déposés ? La réponse de l'adjoint au sport est sans équivoque : aucun.

Lors de la création des commissions communales, et alors que nous représentons deux listes distinctes, Monsieur le Maire n'a daigné intégrer qu'un seul élu d'opposition par commission. Cette position étant contraire à l'article 2121-22 du CGCT et à l'esprit du texte, nous avons bien évidemment fait appel de cette délibération auprès du Tribunal administratif.

Bref, nous dérangeons.

Peut-être est-ce parce que nous n'hésitons pas à demander le report de certaines délibérations quand elles ne nous semblent pas abouties, ou parce que nous relevons les énormités dont Monsieur le Maire semble coutumier.

Au cours du dernier conseil par exemple, nous lui avons fait remarquer qu'il signait un avenant d'occupation de local à une société liquidée depuis août (Décision 18-2020), ou encore qu'il additionnait des choux avec des carottes dans ses demandes de financements, les chiffres annoncés ne correspondant pas au total renseigné (Décision 20-2020), mais aussi qu'il confondait « jour de formation » avec « congé de formation », changeant ainsi tout le sens de l'article du CGCT qu'il citait (DEL\_2020\_10\_070)... Les élus de l'opposition seraient-ils les seuls à examiner avec attention les dossiers présentés en conseil ?

La majorité tente de nous tenir à l'écart mais nous continuerons à travailler, explorer, proposer, et à vous en rendre compte sur notre page Facebook « L'opposition municipale de Castelnau de Médoc ».

Les élus de l'opposition municipale



# ACTUALITÉS & AGENDA

Le 28 octobre dernier, le Gouvernement a renforcé les mesures sanitaires déjà en vigueur et a annoncé un reconfinement effectif au 30 octobre et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre (minimum).

Ce nouveau confinement, ainsi que les différentes mesures gouvernementales qui évoluent au jour le jour, rendent difficile voire impossible l'organisation des événements associatifs ou municipaux.

Pour autant, la solidarité et les échanges doivent perdurer.

Point sur l'agenda et la situation, au 13 novembre 2020.



## ÉVÉNEMENTS ANNULÉS OU REPORTÉS

La Municipalité a tenté de maintenir l'organisation d'événements jusqu'au dernier moment mais malheureusement la situation sanitaire ne peut permettre leur tenue.

### Le bric à brac de l'association Boomrang

prévu du 5 au 7 novembre

### Animation réalité virtuelle pour les seniors

prévue le 18 novembre

### Accueil des nouveaux castelnaudais

prévu le 21 novembre

### Week-end cinéma

prévu du 20 au 22 novembre

### Après-midi jeux

prévu le 28 novembre

### Marché de Noël du Comité des Fêtes

prévu les 28 et 29 novembre

### La Bourse aux jouets de l'APEIC

prévue le 6 décembre

### Le don du sang du 26 novembre est maintenu



Ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des recommandations préfectorales.

## A SAVOIR

### LE SALON DU LIVRE JEUNESSE ET DU JEU EST ANNULÉ...

La Municipalité a pris la décision difficile au mois de septembre de ne pas maintenir la 5<sup>ème</sup> édition du Salon du Livre jeunesse et du jeu qui devait se tenir le 22 novembre. Le concept même de cet événement, fondé sur la convivialité et le plaisir de se retrouver en famille et en grand nombre n'est malheureusement pas compatible avec la situation sanitaire actuelle. L'événement aura lieu en 2021 !

### MAIS LES AUTEURS VIENNENT À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES !

La Municipalité a toutefois tenu à maintenir les interventions de certains auteurs et illustrateurs dans les classes de maternelle et élémentaire. 1 livre de ces auteurs sera offert à chaque élève pour Noël !

### PAS DE REPAS DES AÎNÉS EN 2021

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le CCAS de Castelnau a pris la difficile décision de ne pas maintenir le repas des aînés prévu le 31 janvier 2021.

## RESTEZ INFORMÉS !

Pour connaître l'évolution des mesures sanitaires et pour savoir si vos événements sont maintenus ou non, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone ou :

**consultez le site internet**

[www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr)

**la page Facebook**

[www.facebook.com/castelnaumedoc](https://www.facebook.com/castelnaumedoc)

**téléchargez l'application mobile gratuite**

Castelnau de Médoc sur AppStore et PlayStore

**Inscrivez vous à la newsletter.**

# ACTUALITÉS & AGENDA

Page détachable ✂

## #CASTELNAUSOLIDAIRE

### Soutenez vos commerces de proximité !

Rendez-vous sur le site [www.FaireMesCourses.fr](http://www.FaireMesCourses.fr) et retrouvez vos commerces Castelnaudais sur cette plateforme solidaire de vente en ligne !



### Le CCAS vous accompagne

Un voisin isolé, fragile, ...  
Contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie au 05 57 88 94 38 ou par mail [ccas@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:ccas@mairie-castelnau-medoc.fr)



### Rejoignez le journal de reconfinement !

La mairie de Castelnaud a créé ce Journal d'un reconfinement sur Facebook dans lequel vous pouvez exprimer vos ressentis, vos idées, vos occupations ou préoccupations du jour.  
[www.facebook.com/castelnaumedoc](http://www.facebook.com/castelnaumedoc)



## LES ÉLUS ET AGENTS MUNICIPAUX VOUS ÉCOUTENT ET VOUS ACCOMPAGNENT

Votre mairie reste ouverte pendant le confinement, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Vos déplacements doivent être limités ! Venez en mairie pour les besoins urgents et munis de votre attestation de déplacement. Pour information, les élus adjoints et délégués de votre Municipalité tiennent des permanences en mairie le samedi de 9h à 12h. Ils pourront vous recevoir sur rendez-vous lors de ces permanences après le confinement.

**Les élus et agents municipaux sont à votre écoute et vous accompagnent pendant cette période difficile. Vous pouvez les contacter par téléphone au 05 56 58 21 50.**

Sachez que M. le Maire reçoit également les administrés toute l'année sur rendez-vous. Pour obtenir un rendez-vous, contactez la mairie au 05 56 58 21 50.



## MARCHÉ MUNICIPAL



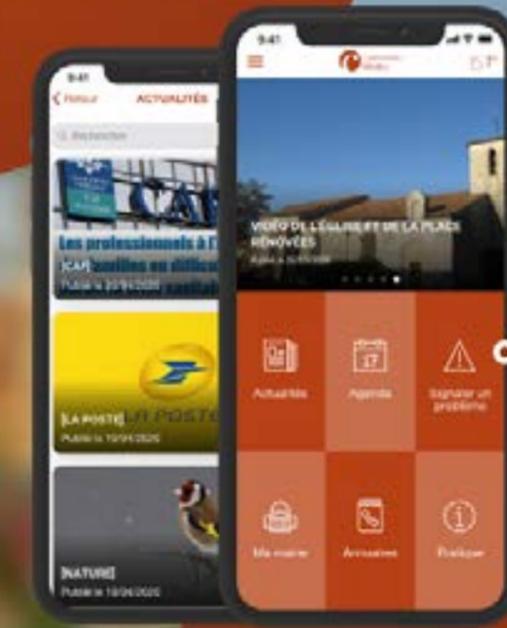
Pendant le confinement, votre marché est ouvert le dimanche !

Retrouvez chaque dimanche vos commerçants et producteurs sur la place de l'église de 8h à 13h. Jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, votre marché accueille

uniquement les commerces alimentaires ou proposant des plants. Vous pourrez également rencontrer et échanger avec M. le Maire et son équipe.

Ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des recommandations préfectorales.

## Castelnau de Médoc lance son application mobile !



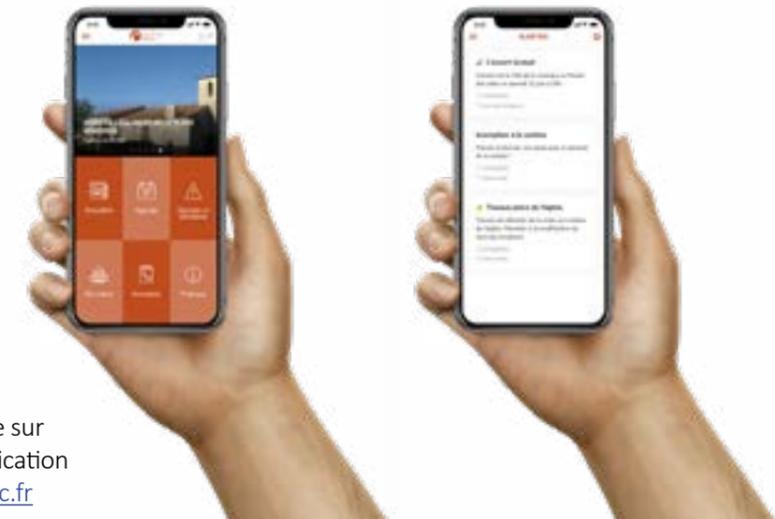
Actualités  
Événements  
Infos pratiques  
Signaler un problème  
Alertes  
et bien d'autres !

Disponible gratuitement sur



Téléchargez gratuitement l'application mobile Castelnaud de Médoc sur l'App Store ou Google Play et retrouvez toutes les informations relatives à votre commune !  
Activez les notifications et soyez prévenus en temps réel des actualités sur votre smartphone.

Si vous constatez des erreurs ou modifications à faire sur l'application, vous pouvez écrire au service communication à l'adresse [communication@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:communication@mairie-castelnau-medoc.fr)



Suivez l'actualité sur Facebook  
@Commune de Castelnaud  
de Médoc

20 rue du Château - 33 480 Castelnaud de Médoc  
Tél. 05 56 58 21 50 / Fax 05 56 58 18 10  
[contact@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:contact@mairie-castelnau-medoc.fr)  
[www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr)



Abonnez-vous à la newsletter sur [www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr) pour recevoir tous les mois des informations par mail (événements, travaux, actualité...)

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter**



**Eviter  
de se toucher  
le visage**



**Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres**



**Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)